



12, rue de Louvois - 75002 PARIS- tel / 01.40.15.82.68 - sud@culture.fr
<http://www.sud-culture.org/expressions/>

Dissolution du Conseil de la création artistique : chronique d'une mort annoncée ou autopsie d'un désastre culturel ? Au choix

Il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Après deux ans de bons et loyaux services, on s'est rendu compte en haut lieu que le comité « théodule », « Conseil pour la Création Artistique » pour les intimes, présidé par le Président de la République en personne et piloté par Marin Karmitz (cinéaste, producteur, propriétaire de salles de cinéma, ex maoïste et se déclarant « sarkoziste de gauche ») ne servait à rien. Et le peuple qui n'y pensait déjà plus a appris la grande nouvelle le 29 avril : « dissolution »!

On avait déjà connu, dans l'histoire récente de la 5ème République d'autres dissolutions, celles, par exemple, de l'Assemblée nationale (après chaque élection présidentielle, sauf en 1995 !). On connaît aussi la formule de Bertolt Brecht, après les émeutes ouvrières de Berlin en 1953 : « Puisque le peuple vote contre le Gouvernement, il faut dissoudre le peuple ». Mais un président qui dissout un comité théodule deux ans après l'avoir créé, c'est là une nouveauté grandiose! C'est bel et bien le signe que la modernité en politique ne consiste pas seulement à abreuer le peuple de vaines promesses auxquelles ne croient que ceux qui veulent les croire mais à créer puis à dissoudre des commissions, des comités, bref tout un tas de petites ou grandes usines à gaz, parce que ... le ver était déjà dans le fruit !

Au bout de deux ans, le bilan du Conseil de la création artistique est largement controversé. Pour SUD Culture, il est globalement négatif. Certes, il aura duré plus longtemps que l'éphémère « culture pour chacun ». Mais, en réalité, il n'aura surtout servi qu'à ponctionner financièrement le ministère de la culture.

Depuis l'annonce même de sa création, SUD Culture Solidaires, comme bien d'autres structures militantes et de nombreuses personnalités du monde de la culture, demandaient la dissolution du Conseil pour la Création Artistique.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette sage décision. Souhaitons simplement que son budget revienne là où il aurait toujours du se trouver : au ministère de la culture, pour contribuer à relancer une politique culturelle dont notre société a tant besoin.

SUD Culture Solidaires
le 5 mai 2011